

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2016 à 20 HEURES

Présents : LAETITIA COURTILOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. MAURICETTE BERNARD. LAURENT BONNIN. PHILIPPE GAILLARD. STEPHANE CORNUAUD. MARGARET JOYCE. DOMINIQUE BERNARD.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : ISABELLE MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

- 1) Vote des taux d'imposition 2016 : Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de maintenir les taux d'imposition 2015 pour l'année 2016, soient 14,95 % pour la taxe d'habitation, 9,36 % pour le foncier bâti et 42,63 % pour le foncier non bâti.
Le produit attendu pour 2016 s'élève à 87684 €.
- 2) Une commission d'appel d'offres a été constituée pour les prochains travaux de réhabilitation des bâtiments communaux. Cette commission est composée de Laëtitia Courtioux, Isabelle Macaud, Michel Poupard, Stéphane Cornuaud, et Julien Vidard (suppléant).
- 3) Le Conseil Municipal a approuvé un nouveau plan de financement pour le projet bâtiments, modifiant la demande de subvention FRIL (40370 €) auprès de la Région, et sollicitant une subvention FSIL (120885 €) auprès de l'Etat.

4) QUESTIONS DIVERSES :

- Pour le 8 mai, il est fait la proposition de faire chanter « La Marseillaise » aux enfants de l'école, et d'inviter M. AUVIN.
- Pour le parking de Queue d'Ageasse, un devis est demandé à l'entreprise Balland.
- Un accord est donné pour l'achat d'un attelage rapide pour le tracteur.
- La réparation du broyeur sera faite par la FAMAMO de Sauzé-Vaussais.

Fait à Lorigné le 30 Mars 2016

Laëtitia Courtioux

Maire de Lorigné

